

**SEMILOGIE DE LA PARACHA « KEDOCHIM »****SUITE DE L'ETUDE DU VERSET 2**

( **Important** : ne jamais confondre le sens de Kadoch dans son emploi très différent selon qu'il concerne Dieu ou non)

Rappel du verset ici étudié : (Lévitique 19:1-2)

« L'Eternel parla à Moïse en ces termes : « Parle à l'ensemble de l'assemblée des enfants d'Israël et  
« dis leur : Soyez « saints » (kadoch) car Je suis « Saint », (kadoch) moi, l'Eternel, votre Dieu »

**Résumé antérieur :**

**I** - Le Rouleau donne au vocable **Ada** ( assemblée) un sens restrictif ne concernant que ceux ayant mission de **témoignage**. C'est à eux seuls que Moïse s'adressera donc. Ce vocable est à distinguer de **Kahal** pour une assemblée élargie, indifférenciée, témoin ou non, formant la cohorte du Sinai

**II** – Il existe deux lectures de « **Bné** » Israël. La première, traditionnelle, voire misogyne, prétend la restreindre aux seuls fils d'Israël en en écartant les femmes. ( Nombreuses citations du Talmud fournies) Si tel avait été le cas, l'obligation de sainteté ne concernerait alors, évidemment pas, le sexe féminin (!)

**III** – Or le sens de **Bné Israël** signifie ici les enfants d'Israël, **femmes incluses**, et j'ai cité plus d'une vingtaine de références non ambiguës extraites de la même Torah et qui mettent à bas toute lecture qui se voudrait sexiste dans l'accès à la kédoucha ( sainteté ) enjointe **tant aux femmes** qu'aux hommes.

**IV** – Notons que ce verset n'établit seulement qu'une relation de simple **causalité**, et non de quelconque similitude, d'entre la **Sainteté** divine et le comportement qualifié de « **saint** » et exigé d'Israël. Le seul point commun n'existe que dans la forme vocable : C'est parce que Le Dieu d'Israël est « **à part** » des autres concepts qui préexistaient jusqu'à Moïse, qu'il est demandé à Israël d'avoir un comportement et une moralité qui soient aussi « **à part** » des autres peuples et donc d'être une assemblée **témoin** . Là s'arrête la seule similitude. Pour autant, les récits du reste de la Bible, comme de certains passages du Talmud, ou l'emprunt depuis fait aux mœurs païennes ou athées environnantes ( superstitions, moralité laxiste, endogamies interdites, polythéisme déguisé, culte idolâtre des morts, invention de demi-dieux type anges ou satan etc... ) ont dévié ce message vers un syncrétisme judéo païen, plus en rien « **kadoch** ».

**V – VI** – Des réserves expresses sont faites quant aux limites humaines pour cerner ce qu'est vraiment « Dieu ». Parmi les attributs de Dieu, son **existence** même est déjà un des premiers dogmes qui classe Dieu « à part » et contribue au concept de sa sainteté (**kadoch**).

**PREMIER VOLET :** **EN QUOI AUSSI L'ÉTERNEL EST-IL « A PART » (SAINT, KADOCH )?**  
Doctrines de Dieu (suite) (3ème partie)

**LA DOCTRINE TRADITIONNELLE DU DIEU KADOCH**

**L'INVISIBILITÉ divine, signature de son IMMATÉRIALITÉ participe aussi à ce côté divin « à part » et donc à Sa **SAINTETÉ**.**

**1 - L'homme a eu, de toujours, physiologiquement bien du mal à concevoir l'invisibilité.**

Cette invisibilité divine ne saurait être pour autant un motif recevable de l'incroyance.

Qui dit visibilité dit couplage de photons + organe récepteur visuel.  
Donc rien que des conséquences de la matière créée.

Or force est de constater que le vulgum pecus a la plus grand peine à accepter l'absence totale d'image quand il s'agit aborder un concept aussi abstrait que le fait religieux.

Prenons un exemple moderne : Nos savants ont déduit l'existence de l'atome sans même avoir nul besoin de le voir. Par simple déduction logique. Pourtant, quoique invisible, l'existence des atomes est bien réelle et ne saurait être niée.

## **2 - Une fâcheuse contrainte des écritures consiste à se servir d'un vocable imagé allégorique. Ces allégories ont égaré plus d'un naïf qui les ont prises au mot.**

Le judaïsme s'est vu (mille fois hélas!) contraint d'utiliser parfois certaines expressions ou vocables idiomatiques trompeurs et malheureux. qui pouvaient laisser croire fallacieusement, mais en seule lecture profane ou superficielle, à une quelconque corporéité divine, de par cette liberté littéraire (telles : « *la main de Dieu* », « *le bras de Dieu* », « *sous ses pieds* » ...).

Prenons une comparaison de nos jours. En stéréochimie et par un langage similaire, ne parle-t-on pas des « **bras** de liaison » intramoléculaires entre les atomes ? Ici, tout comme dans la Bible ou le rituel, ce type d'expression n'est, pas plus, à prendre au pied de la lettre, et n'implique nullement que les atomes se serreraient de vraies mains à cinq doigts entre eux ou seraient « bras dessus, bras dessous ». C'est pourtant vers ce raisonnement simpliste que certains exégètes juifs ont dérivé.

Il en est de même lorsqu'on dit de façon imagée, ( mais qu'il est tout aussi absurde de prendre pour une vérité concrète ) que « *Dieu ouvre sa main* » ( *potéakh' eth yadékh'a* ) pour imaginer sa générosité en nourrissant l'humanité.

Dieu n'a évidemment aucune main qui soit. Judaïquement absurde. Et pourtant certains dits « rabbins » d'époque tels les kabbaliste Abraham de Posquières ( 12ème siècle) ou son élève Abraham ben David étaient convaincus d'une corporéité divine, mais par emprunt et syncrétisme de fait aux concepts gréco-romano-chrétiens.

On retrouve cette dérive d'affaiblissement du dogme d'incorporalité dans les haggadoths rabbiniques traditionnelles qui extrapolent à cinquante les plaies d'Egypte à partir des allégués cinq doigts de Dieu (sic). Ce raisonnement très païen est de surcroît absurde, car contraire au texte de la Torah qui, lui, est sans la moindre ambiguïté là dessus.

## **3 - Admettre toute corporéité, fut-elle partielle, à Dieu revient à nier le fondement doctrinal, le socle de la doctrine de Dieu dans le judaïsme**

### **a ) C'est ce que nous expliquait déjà très clairement la Torah :**

Il nous avait été ainsi très bien rappelé en insistance dans ( *Deutéronome 4:12*) que:

« *Et l'Eternel vous parla du milieu de ces feux, vous entendirent des sons mais vous ne perceviez aucune image, rien qu'une voix* »

Malheureusement, on retrouve et ne peut que déplorer une dérive en déni du dogme d'incorporalité dans des écrits ou théories ( par exemple kabbalistique).

**b ) C'est ce que nous remémorera ensuite au XIème siècle Maimonide  
« l'aigle de la synagogue » :**

Maimonide considérait ainsi que tout juif ( ou pseudo rabbin ou pseudo-prophète) qui avait contribué, ou qui contribuerait, à laisser croire à cette corporéité divine, n'est qu'un non juif de fait mais qui s'ignore païen (tout comme M. Jourdain ignorera sa prose):

**« Quiconque conçoit que Dieu serait un être corporel est un apostat »  
( *Yad ha Hazaka, Teschouva III, 7* )**

Ce qui fait beaucoup d'apostats rétroactifs depuis, jusqu'à certains dits prophètes et jusqu'à la gente talmudique puis médiévale « juive » (sic) qui l'avait précédé.

Voir le lien « *La Torah parle le langage des hommes* » :  
<http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.83.pdf>

Rappelons, là encore, la profession de foi édictée dans le rituel et le Yigdal :

**« Il n'a ni corporéité, ni quelconque ressemblance corporelle »**

*Ein lo demouth a gouf vé eino gouf*

Or force est de constater que, même de nos jours, certains ont la plus grande peine à concevoir l'absence totale d'image divine concrète dans l'abord du fait religieux.

( voir le lien sur la méprise indéboulonnable qui perdure, par exemple, quant au mot **Tsélem**  
<http://ajlt.com/motdujour/11ts02.pdf> )

Dans cet exemple de « Tsélem » : Le Rouleau, qui ne parlait pas l'hébreu moderne, n'avait voulu seulement nous dire que Dieu a fait l'homme selon l'image **qu'il s'en faisait**, (bétsalmo) C'est le sens à donner au récit que Dieu fit l'homme « *à son image* » mais en rien le texte n'avait-t-il voulu nous signifier on ne sait quelle reproduction, en copie par Dieu, de lui-même, traduite en tout contresens de Tsélem (= projet, concept et non image figurative). Et en toute vanité et prétention humaine.

**Cette abstraction absolue et indescriptible de l'Eternel est un des éléments majeurs qui définissent la sainteté de Dieu dans le judaïsme, et cette immatériabilité nous sera rappelée en toute priorité dans le Décalogue**

C'est pourquoi tant Maimonide (dans le judaïsme) que son homologue Averroes (dans l'islam) s'étaient alors autant évertués à insister, tous deux, pour placer en socle prioritaire de leurs préoccupations, cette incorporéité et immatériabilité absolues de Dieu.

**c ) Cette immatériabilité divine, bien des « pseudo-rabbins », inscrits tels dans le Talmud ( mais, à mon sentiment si peu juifs ) l'ont **bafouée** par une corporéité divine enseignée à outrance et que des illettrés ou naïfs ont pris pour argent comptant.**

Ainsi, peut-on lire, en sa toute absurdité et profanation, même si ce fut écrit de bonne intention des absurdités ( *khiloul a chém*) telles que :

Dieu porte des téfilines (sic) ( **Traité Béréchit 6 a** )  
Dieu s'enveloppe du Talith (sic) ( **Traité Roch Hachana 17, b** )  
Dieu s'adresse à lui-même des prières et consacre trois heures par jour à l'étude de la Torah (sic) ( **Traité Avoda Zara 3 b** ) etc....

3

Un tel enseignement pseudo-rabbiniq, même allégorique et pris au second degré, contribue à laisser croire à une certaine corporeité humaine divine.

## **Ceci est formellement proscrit par le décalogue**

« **Tu n'échaffauderas nulle désinformation sur le message divin** »

LoTissa éth chem Adonaï léchav

Paradoxe quand on sait que ce même Talmud se targuait de protéger le Rouleau dans le Pirké Aboth ( « *faites une barrière protectrice à la Torah* » *Assou seyag la Torah*) ou de même quand, sur les grands dogmes et valeurs, le même Talmud, sous la plume des vrais sages talmudiques, tempère rectifient ces dérives de leurs collègues en rappelant que si un propos d'un talmudiste est contraire à l'esprit du Rouleau, c'est alors toujours l'esprit des valeurs structurelles du rouleau qui doit primer ( *Traité Chabat 124b*)

Lien sur ce commandement du décalogue <http://ajlt.com/articles/08.01.36.pdf>

Cette enfreinte par certains déviants de nos prédécesseurs n'est pas anodine :

C'est le seul verset des tables dont l'enfreinte est dite impardonnable et (hélas) promise à des inéluctables et irréversibles futures dramatiques sanctions collectives.

Or force est de constater que le Talmud, à côté d'immenses paroles de sagesse, n'a cessé de compiler et d'enseigner ainsi moult inepties ce type, des siècles durant.

En son testament ( *Deutéronome 32*) Moïse avait prophétisé et s'était lamenté sur ces dérives futures du peuple allant droit dans le mur et vers leurs terribles sanctions.

Voir le lien <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.00.23.pdf>

« *On irritera Dieu avec des croyances que non seulement ne connaissent*

« *pas vos pères mais qu'ils n'auraient pas même imaginées Et Dieu sera*

« *ainsi oublié et profané et Ils L'irriteront par ces profanations... »*

Au point que Moïse, furax, en arrive à avoir des propos cinglants sur le peuple futur : ( *Deutéronome 32 – extraits*) :

« *Génération obstinée et aux pensées tortueuses*

« *Peuple scélérat et dépourvu de sagesse*

« *Ces enfants sont indignes de confiance*

« *Ce n'est qu'une race aux voies obliques*

*Dor Ikéch ou phtaltol*

*Am navél vélo kh'akh'am*

*Banim lo émoun bam*

*Ki dor takh'poukh'ot éma*

### **Résumé de cet entretien :**

L'invisibilité de Dieu liée à son **immatérialité** est un dogme, parmi les premiers éléments qui classent l'Eternel comme une déité totalement indescriptible et complètement « à part » (donc = **kadoch** ).

Tout lecteur de la bible doit donc prendre bien garde aux nuances sémantiques propres à l'hébreu ancien qui diffère de l'hébreu qui en dérivera ( période talmudique et moderne), tout comme le français médiéval diffère de notre français moderne, et à ce que certaines incompréhensions du langage idiomatique, utilisé parfois en allégories imagées, ne l'égarent vers une toute autre lecture inappropriée qui relèverait d'une doctrine d'emprunt aux civilisations étrangères successives, et donc toute autre, **extra-judaïque**, et donc en constat de paganisme. La Torah qui avait prédit ces dérives s'en lamentera avec ses mises en garde infructueuses répétitives tout au long du Deutéronome.

Bien des auteurs du Talmud, donnant un exécration exemple, ont d'ailleurs depuis versé dans cette dérive. Des grands noms comme Saadia Gaon ou Maimonide tenteront depuis d'y remettre bon ordre.

(A SUIVRE )